



**PEN INTERNATIONAL**

**La lettre mensuelle de John Ralston Saul,  
président international du P.E.N.**

Le 18 février, 2012

Chères et chers amis et membres du PEN,

À ce stade, la plupart d'entre vous serez déjà au courant de notre mission du PEN International au Mexique. Il en est beaucoup question sur le site Internet; jetez-y un coup d'œil.

Il y a deux raisons pour lesquelles cette mission était importante. D'abord, la situation au Mexique allait de mal en pis, avec un bilan de plus de quatre-vingt morts. Les installations de périodiques et de postes de radio bombardées. Dans plusieurs états, la liberté d'expression a pour ainsi dire disparu. Dans bien des circonstances, les écrivains savent quelles peuvent être les conséquences d'élever la voix. Et cela a bien sûr un effet néfaste sur la volonté des éditeurs de publier ce qu'ils voudraient.

Deuxièmement, la forme de la mission était en elle-même une nouveauté.

**[LIRE LA SUITE...](#)**

\*\*\*\*\*

**PEN Proteste! Mission au Mexique**

Pour en savoir plus, visitez le site de [P.E.N. Québec](#) et le site de [PEN international](#) et signez la pétition en ligne.

[Discours d'Émile Martel à Mexico](#)

[Rapport d'Émile Martel](#)

[Communiqué de presse du 30 janvier 2012](#)

Revue de presse :

[Le Devoir - 27 janvier 2012](#)

[Le Devoir en ligne](#)

[The Globe and Mail - 3 février 2012](#)

[The Guardian - 3 février 2012](#)

\*\*\*\*\*

## **Message de Laura McVeigh, directrice exécutive, aux membres de PEN International**

PEN Protesta  
Manifeste de Girone  
Équipe de traduction  
Participation aux comités  
Actualités du bureau  
    Financement  
    Développement du site Internet  
    Libérez les mots !  
90e anniversaire : appel aux réalisateurs

[LIRE LE MESSAGE](#)

\*\*\*\*\*

## **Exposé sur la liberté d'expression en Équateur de PEN International PEN International est profondément affecté par l'état de la liberté d'expression en Équateur.**

Les dernières évolutions inquiétantes comprennent un changement dans la législation électorale qui entravera les publications lors de l'élection présidentielle de 2013 et un récent appel du président Rafael Correa à des changements restrictifs à apporter au bureau de l'Organisation des États américains du Rapporteur spécial pour la liberté d'expression.

Cependant, l'une des plus grandes menaces à la liberté d'expression en Équateur demeure l'usage régulier de la loi désuète contre la diffamation pénale pour mettre sous silence les voix de la critique : au cours des trois dernières années, des journalistes des journaux *Hoy* et *La Verdad*, et au moins un journaliste radio ont écopé de peines de prison pour diffamation pénale.

Le risque couru en Équateur par les journalistes qui critiquent les hommes politiques est souligné par les poursuites contre le principal quotidien d'opposition, *El Universo*. En 2011, le président Correa a déposé une plainte au pénal contre le journal à propos d'un article qui portait de nombreuses accusations graves à son encontre. Le président a réclamé des peines de prison et des amendes conséquentes pour les responsables. Malgré l'offre du journal de publier un rectificatif, des peines de prison de trois ans et 40 millions USD d'amendes ont été infligées à Emilio Palacio, (l'auteur de l'article), ainsi qu'à chacun des co-directeurs : Carlos Eduardo Pérez Barriga, César Enrique Pérez Barriga et Carlos Nicolás Pérez. Ils sont tous fait appel et leur affaire est en cours.

L'utilisation de la loi anti-diffamation pénale est contraire aux obligations de liberté d'expression de l'Équateur en vertu tant de la Convention internationale sur les droits civils et politiques que de la Convention américaine relative aux droits de l'homme.

Il y a plus d'une dizaine d'années, la Commission interaméricaine sur les droits de l'homme a établi que l'utilisation de la législation pénale pour sanctionner l'expression des fonctionnaires publics violait l'article 13 de la Convention américaine relative aux droits de l'homme qui protège la liberté d'expression. Il est déclaré que de telles sanctions étaient inutiles, disproportionnées et ne pouvaient trouver de justification dans un quelconque intérêt social impératif et qu'elles constituaient également une forme de censure indirecte.

PEN International appelle l'Équateur à reconnaître ses obligations en matière de liberté d'expression dans le cadre des traités internationaux sur les droits de l'homme, de reformer sa législation désuète sur la diffamation pénale et au retrait de la plainte par le président Correa contre *El Universo*, son personnel et ses co-directeurs.

John Ralston Saul  
International President



## **P.E.N. QUÉBEC**

### **Émile Martel reçu à l'Académie des lettres du Québec**

[lire le communiqué](#)

\*\*\*\*\*



### **LE CERCLE D'AUTEURS DE LA RELÈVE RENCONTRE EDEM AWUMEY**

Le Cercle d'auteurs de la relève, une initiative de la mesure Première Ovation en arts littéraires, invite le grand public à une rencontre avec l'auteur Edem Awumey **le mardi 21 février à 19 h, au Café Chez Temporel** (25, rue Couillard, Québec).

Au cours de cette rencontre conviviale, l'auteur parlera de son œuvre, de sa vision de l'écriture et de la littérature en général. Il abordera notamment son expérience singulière d'écrivain (parcours, sources d'inspiration, travail au jour le jour, etc.)

## **APPEL DE CANDIDATURES 2012-2013**

Les candidatures pour la prochaine résidence d'écrivains en exil à la Maison de la littérature à Québec peuvent dès maintenant être envoyées au P.E.N. Québec ([quebec.pen@gmail.com](mailto:quebec.pen@gmail.com)).

Conditions d'admissibilité :

- avoir le statut de résident permanent ou de citoyen canadien
- avoir écrit au moins 2 œuvres littéraires publiées à compte d'éditeur
- pouvoir communiquer en français

La résidence aura lieu du **1er décembre 2012 au 28 février 2013** à la Maison de la littérature de l'Institut Canadien de Québec.

Date limite pour déposer votre candidature : **30 mars 2012**

En savoir plus (Bourse et séjour, organisation de la résidence... ): voir en pièce jointe.

Les membres du Conseil d'administration du P.E.N. Québec :

Président : Émile Martel

Trésorier et président du CODEP : Pierre Bédard

Administrateurs :

Gaston Bellemare

Claudine Bertrand

Cécile Cloutier

Stéphane Despatie

Nadia Ghalem

Roger-Paul Gilbert

Gary Klang

Hélène Poiré

Chargée des projets spéciaux :

Ève Pariseau

Secrétaire exécutive :

Eve Léger-Bélanger

Communications :

Stéphanie Lemétais

Les membres d'honneur :

Gaston Bellemare

Lise Bissonnette

Marie-Claire Blais

Denise Bombardier

Nicole Brossard

Roch Carrier

Herménégilde Chiasson

Jacques Godbout

Naïm Kattan

Linda Leith

Antonine Maillet

Yann Martel

Jean-Louis Roy

Jean Royer

John Ralston Saul

Michel Tremblay